

Pierre VILOTEAU  
52 Av Edouard MICHEL  
24660 COULOUNIEIX-CHAMIER  
Tel : 06 30 33 83 32

Coulounieix le 17 juin 2019

Doc n°3. Avenir obs  
Coulounieix. N°13

Mr le Président de la commission d'enquête PLUi Grand  
Périgueux  
1 boulevard Lakanal –  
BP70171  
24019 Périgueux Cedex

Monsieur,

J'ai acquis le 30 novembre 2016 un terrain constitué principalement des parcelles AM 272,273,275 anciennement dénommées AM 241p,244p,248p avec un certificat d'urbanisme délivré par le maire de ma commune en date du 31/03/2016 classifié Ub.

Sur votre projet PLUi, mes parcelles acquissent au prix d'un terrain constructible en 2016, passent en zone N, naturelle, non constructible. Je m'oppose à cette reclassification qui me pénalise lourdement dans mes projets futurs d'aménagement de mon terrain. Je vous prie de bien vouloir corriger votre projet afin que mes parcelles restent en zone UBb.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.



Pierre Viloteau

PS : Ci-joint mon certificat d'urbanisme n°CU 024 138 16 K0050